

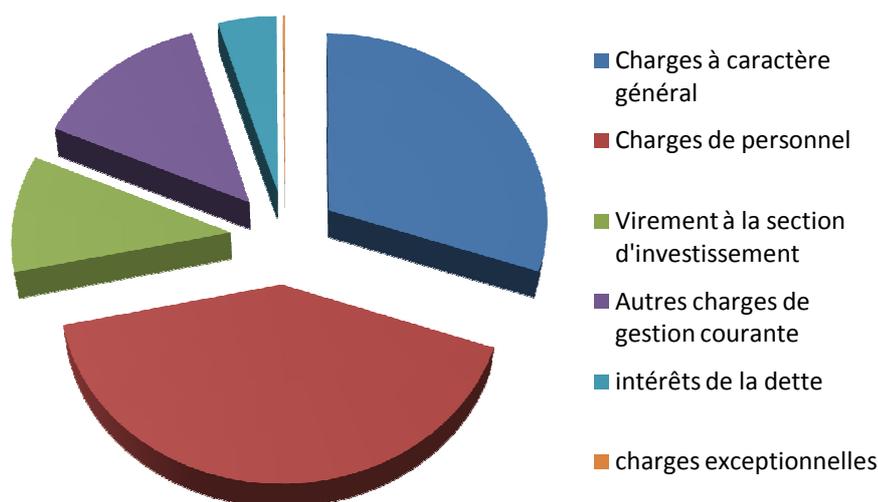
BUDGET PRIMITIF 2011

Comme le prétend le dicton et comme cela se vérifie tous les jours au plus haut niveau de la Nation « les promesses électorales n'engagent que ceux qui les croient ».

A Névian le Conseil Municipal se pose en exception qui confirme la règle. L'engagement pris lors de la campagne des municipales de 2008 était de ne pas augmenter le taux des contributions municipales pour les 3 premiers exercices. Cette promesse à d'ores et déjà été tenue pour les budgets 2008, 2009 et 2010.

La décision de ne pas changer les taux d'imposition pour le budget 2011 a été adoptée à l'unanimité le 19 avril, lors du vote du budget. Certes nous avons promis 3 ans et nous continuons 1 an de plus, mais lequel de nos concitoyens souhaitera s'en plaindre...

FUNCTIONNEMENT dépenses

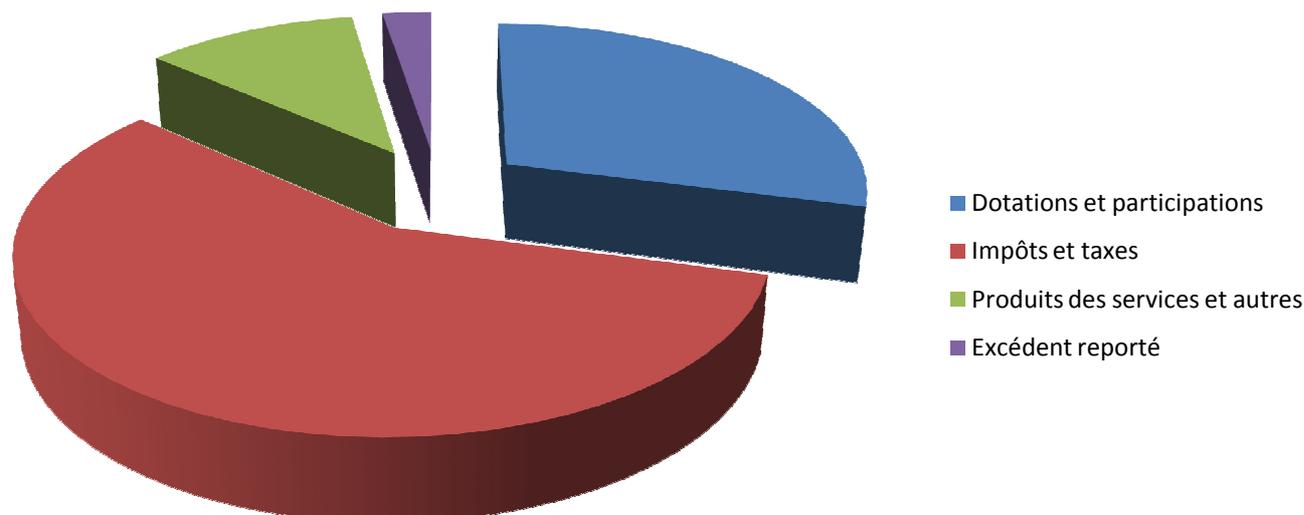


Pour une section de fonctionnement équilibrée à 1 026 783 €, les recettes permettent un virement à la section d'investissement de 103 767 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc de 923 016 € dont 46% consacrés aux charges de personnel.

En €	Charges à caractère général	Charges de personnel	Virement à la section d'investissement	Autres charges de gestion courante	Intérêts de la dette	Charges exceptionnelles
Rappel 2010 budgétisé	297 500	369 000	149 879	141 683	48 900	1 000
Rappel 2010 réalisé	232 492	374 378	0	128 416	48 364	0
Budget 2011	311 000	424 300	103 767	140 716	46 000	1 000

FUNCTIONNEMENT recettes



En €	Dotations et participations	Impôts et taxes	Produits des services et autres	Excédent reporté
Rappel 2010 budgétisé	303 808	574 751	104 626	24 777
Rappel 2009 réalisé	308 282	578 167	147 973	24 777
Budget 2011	298 976	589 332	112 926	25 549

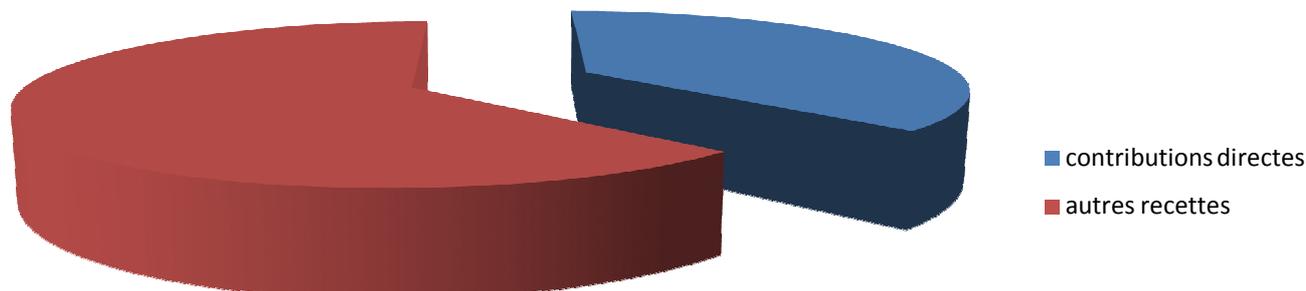
*En 2010 les dotations et participations de l'Etat étaient au plus bas et ne représentaient déjà plus que **30% des recettes** de fonctionnement du budget communal. Nous pensions alors que nous avions atteint le plancher, tant cette situation paraissait anormale au regard des obligations qui sont les nôtres en matière sécurité, d'urbanisme, ...*

*Pour **2011** l'Etat a prouvé qu'il pouvait faire pire encore dans son désengagement et il nous faudra nous contenter cette année d'un petit **29% des recettes** de fonctionnement soit **encore 1 point de moins**.*

Il faut tout de même rappeler que les élus Néviais ont eu la bonne idée voilà quelques années de doter la Commune d'un parc éolien.

Aujourd'hui ce parc rapporte plus de 100 000€ de taxe plus les loyers d'occupation du domaine public. Sans ces rentrées financières pérennes la commune aurait les plus grandes difficultés à continuer ses programmes d'investissement et à assumer pleinement son rôle auprès de tous ses administrés.

Les contributions directes dans les recettes de fonctionnement



C'est une fois de plus à l'unanimité, les 15 membres élus étant tous présents le jour du vote, que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent comme suit :

- *Taxe d'habitation:* 15,26%
- *Foncier bâti:* 26,98%
- *Foncier non bâti:* 78,35%

Soutien aux associations:

Le secteur associatif, fort de 22 associations représentant plus de trente activités différentes, est un des éléments de fierté des Néviais et il nous est envié dans toutes les Communes rurales du Grand Narbonne.

En consacrant cette année encore près de 4% du budget de fonctionnement de la Commune à l'aide financière et en continuant de prendre en charge des dépenses en eau, en électricité, en chauffage, en travaux ...le Conseil Municipal s'est donné l'occasion

- *d'une part de rappeler que la Municipalité reste à l'écoute pour apporter tous le soutien que les capacités budgétaires de la Commune permettent*
- *d'autre part de remercier une fois encore tous les bénévoles pour leur engagement.*

Quoi de mieux pour une association que de se sentir aidé, compris, soutenu.

Cependant, le soutien ne doit pas s'arrêter à la Mairie, il est l'affaire de tous.

Alors continuons ensemble et surtout transmettez ce message à tous, vos amis, vos voisins, nos concitoyens, même s'ils ne font pas partie d'une association Néviaise. Insistez auprès d'eux pour qu'ils participent aux activités ponctuellement ouvertes à tous et organisées par les associations du village ou par la Municipalité.

Au pays des éoliennes nous pouvons nous permettre de souhaiter « bon vent » à toutes les associations.

Eclairage

157 000 €

Effacement des réseaux
rue du 14 juillet et rue
de l'orbieu

Mise en conformité
électrique église (en
reste à réaliser)

Réfection du chauffage
à l'église

Bâtiment communaux

68 000 €

Réfection toiture
immeuble rue de
l'église

Réfection des locaux
secrétariat Mairie

Mobilier
réaménagement
secrétariat Mairie

Sol du Foyer des
campagnes

Remplacement vllets
roulants cantine-
garderie + Mairie

Voirie

999 000 €

Forage au stade

Aménagement
traversée
d'agglomération
avenue de Villedaigne

Aménagement entrée
route de Clottes et
avenue de Marcorignan

Trompe l'oeil sur façade
réhabilitée (reste à
réaliser)

Programme 2009/2010
14 juillet et place et rue
de l'Orbieu

Panneau d'information
place du bicentenaire

Matériel- outillage

28 343 €

logiciels gestion
cimetière

photocopieur Mairie

illuminations

défibrillateur

Outillage divers

20 tapis de sol pour
dojo

Four de remise en
température cantine

Urbanisme et ONF

67 000 €

Plan local d'urbanisme

plan communal des
pratiques
phytosanitaires

Défense des forêts
contre incendies

Coeur de village

25 000 €

Poursuite des études
préalable au
lancement de
l'opération "Coeur de
village"